

FNPPSF



FÉDÉRATION NATIONALE DES
PÊCHEURS PLAISANCIERS
ET SPORTIFS DE FRANCE

Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

Adresse Postale : BP N°14 - 29393 Quimperlé cedex

Tel/Fax : 02 98 35 02 81

E.mail : fnppsf@wanadoo.fr

Site : www.fnppsf.fr

Perros-Guirec, le 23 septembre 2011

A l'attention
de Madame la Ministre
de l'Écologie, du Développement durable
des Transports et du Logement

et de Monsieur le Ministre
de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la
Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du
Territoire.

Objet : Composition du Conseil National de la Mer et des Littoraux.

Ref : Arrêté du 15/09/2011 – Conseil National de la Mer et des Littoraux

Madame la ministre, Monsieur le Ministre,

Nous avons lu avec beaucoup d'attention l'arrêté du 15 septembre 2011 signé par vos soins fixant la liste des organismes représentés au sein du Conseil National de la Mer et des Littoraux.

Aucune entité représentant les pêcheurs de loisir en mer n'y figure. Ce sont des millions d'usagers de la mer et du littoral qui sont ainsi ignorés et bafoués. Comment allons-nous expliquer une telle anomalie auprès des centaines d'associations que nous représentons sur l'ensemble de notre littoral ? Quelles réponses me suggérez-vous de leur apporter ?

Les trois millions de pêcheurs en mer et sur l'estran que nous représentons sont autant de sentinelles attentives au respect de l'environnement et nombre d'entre eux apportent leur contribution volontaire et active à cette noble cause par le biais de nos associations. Ils méritent, selon nous, d'être mieux considérés et sont bien décidés à exprimer leur légitime mécontentement tant cet arrêté leur paraît inacceptable et discriminatoire. Comment comprendre, en effet, que la représentation de millions de plaisanciers et de pêcheurs en mer ne soit pas au moins aussi utile et efficace à la noble cause de l'environnement et à la protection de notre littoral, que celle des fédérations figurant actuellement sur l'arrêté ? Nous voulons croire qu'il ne s'agit que d'un simple oubli.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, de bien vouloir réparer cette injustice flagrante.

Nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Jean Kiffer, président national de la FNPPSF

F.N.P.P.S.F.
B.P.14
29393 QUIMPERLÉ CEDEX
Tél/Fax 02 98 35 02 81
E-mail : fnppsf@wanadoo.fr